

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8239>

Hervé Morin souligne les limites au droit d'expression

- Défense - France -



Date de mise en ligne : dimanche 13 juillet 2008

Spyworld Actu

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, souligne les limites au droit d'expression des militaires et la police nationale dément avoir ouvert une enquête sur un groupe d'officiers anonymes.

Le défilé de la fête nationale du 14-Juillet se déroulera lundi dans un contexte tendu entre la hiérarchie militaire et l'Elysée après l'annonce de la réforme de la Défense et la venue annoncée du président syrien Bachar al Assad.

Hervé Morin a dit n'avoir aucune information sur une enquête parallèle menée par l'Elysée sur le groupe d'officiers qui a qualifié la réforme "d'imposture" dans un texte signé Surcouf publié le 19 juin dans Le Figaro. "S'il y en a une, je n'en connais pas les conclusions", a-t-il dit sur France Info.

Une enquête officielle de la Direction de la protection et la sécurité de la défense - la sécurité militaire - a été ouverte afin d'identifier les auteurs de ce texte.

Mais selon plusieurs médias, le chef de l'Etat, méfiant sur l'issue de cette enquête interne, a confié d'autres investigations sur l'affaire à la DCRI (qui a réuni DST et RG).

Dans un communiqué, la Direction de la police nationale (DGPN) a démenti que la DCRI ait été saisie d'une enquête "sur le groupe de militaires dénommé Surcouf."

"En l'absence d'une plainte auprès des autorités judiciaires, une telle enquête relève de la compétence exclusive des autorités militaires", dit-elle.

Concernant d'éventuelles sanctions envers ces militaires, Hervé Morin a répondu : "Il y a un principe simple. Les militaires ont le droit d'expression depuis la dernière réforme. Mais il y a un cadre, l'obligation de loyauté et le droit de réserve. On verra les choses en fonction de ce cadre-là."

L'AFFAIRE DE CARCASSONNE

Le malaise des militaires s'est notamment exprimé à travers la démission du chef de l'armée de terre, le général Bruno Cuche, après un accident lors d'une démonstration de l'armée qui a fait 17 blessés à Carcassonne le 29 juin.

D'autres militaires ont protesté contre le fait que le président syrien, Bachar al Assad invité du défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet, verra passer de la tribune la promotion de Saint-Cyr baptisée Antoine de la Batie. C'est le nom d'un officier tué au Liban en 1983 dans un attentat imputé à la Syrie et qui fit 58 victimes parmi les soldats français.

La Fédération nationale des anciens des missions extérieures (FNAME) appelle sur son site internet ses sympathisants à porter un brassard noir le 14 juillet en signe de protestation.

Il s'agit de protester contre le fait "que l'armée française soit obligée de rendre les honneurs à un président qui a facilité l'assassinat et la mort de soldats français" en 1983 au Liban, a dit sur i-Télé son président, Laurent Attar-Bayrou.

"Qu'il vienne, très bien, mais par contre il pourrait avoir une pensée, un sentiment et une parole pour les familles,

pour les blessés et pour tous ceux qui étaient là-bas à cette époque", a-t-il ajouté.

La présentation de la carte militaire, repoussée après l'incident de Carcassonne, est annoncée fin juillet. Nicolas Sarkozy a expliqué mi-juin qu'il entendait supprimer 54.000 postes civils et militaires, moderniser l'armée et resserrer ses implantations.

Gérard Bon, édité par Gilles Trequesser

Post-scriptum :

<http://bourse.challenges.fr/news.ht...>